

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise
Orientation :

1. Intitulé de module Choix d'école, Entrepreneurship 2024-2025

Code : 5125 – A/S-C

Type de formation :

☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres :

Niveau :

- ☐ Module de base
☐ Module d'approfondissement
☒ Module avancé
☐ Module spécialisé
☐ Autres :

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- ☒ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire
☐ Autres :

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps
☐ Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français ☐ Italien
☐ Allemand ☐ Anglais
☐ Autres :

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
☐ Avoir suivi le module
☒ Pas de prérequis
☐ Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Unité d'enseignement 51251 : Business plan / Innovation

Le cours vise à donner aux étudiant-es les bases de connaissance liées à l'entrepreneuriat et au Business Plan. Le cours est organisé autour d'un projet de type « learning by doing », soit la création d'une entreprise avec la réalisation d'un Business Plan. Ce dernier doit également faire l'objet d'une défense orale. Le projet est réalisé par groupes de 4 étudiant-es.

Ce projet doit permettre aux étudiant-es d'appliquer les différents concepts étudiés précédemment dans d'autres cours (stratégie, management, comptabilité, droit, fiscalité, etc.).

Au plan des connaissances, les étudiant-es se familiariseront avec :

- ✓ Les notions d'entrepreneuriat et de création d'entreprise.
- ✓ L'environnement de la création d'entreprise.
- ✓ Le Business Plan, son contenu, sa forme, sa structure et son utilité.

Compétences spécifiques à :

- ✓ Comprendre la démarche de création d'entreprise et identifier les différentes étapes et leurs contraintes.
- ✓ Synthétiser les différentes matières étudiées lors du cursus normal, dans un document (BP) concret, efficace et dans une forme professionnelle.

- ✓ Analyser une situation concrète et complexe de création d'entreprise ; identifier et mesurer les facteurs d'influence endogènes et exogènes.
- ✓ Justifier les choix effectués (stratégie, business model, outils d'analyse...).
- ✓ Choisir une présentation et une rédaction en adéquation avec les finalités et besoins du BP.
- ✓ Analyser les risques et choisir les plans d'actions adéquats.
- ✓ Réaliser une planification financière sur 3 ans (bilan, P/P, trésorerie, seuil de rentabilité, ...).
- ✓ Réaliser une analyse de marché complète.
- ✓ Présenter et défendre le projet devant un auditoire.

Compétences méthodologiques :

- ✓ Rechercher des informations sur l'environnement (marché, concurrence, crédit, assurance, ...).
- ✓ Appliquer des outils adaptés (analyse concurrentielle, analyse du marché, audit organisationnel, budgets, ...).

Compétences sociales

- ✓ Créer un réseau avec des professionnels afin d'obtenir les informations nécessaires (bailleurs de fonds, assureurs, concurrents, administrations, fournisseurs, ...).
- ✓ Utiliser un vocabulaire professionnel adapté au contexte et aux besoins.

Compétences personnelles

- ✓ Intégrer un groupe de travail et participer à son succès.

5. Contenu et formes d'enseignement

Unité d'enseignement 51251 : Business plan / Innovation – PLAN DE COURS

Entrepreneuriat - création d'entreprise - planification financière - analyse de marché - concurrence - business model - stratégie - marketing mix - forme juridique - fiscalité - TVA - seuil de rentabilité - pérennité

Méthodes pédagogiques

Le cours est organisé autour d'un projet de type « learning by doing », soit la création d'une entreprise avec la réalisation d'un Business Plan. Au cours du semestre, les étudiant-es ont l'occasion de participer à des sessions de coaching par groupe, afin de mesurer leur avancement, leur capacité d'organiser leur travail dans le temps et d'échanger sur les étapes clés du projet : Définition de l'offre et de son marché, Business Model, Prévisions financières notamment.

6. Utilisation de l'Intelligence Artificielle

- Dans le cadre de l'enseignement, l'IA sera présentée quant à son utilisation dans l'entrepreneuriat, notamment dans la structuration et la rédaction des Business Plan. Cela concernera différentes parties en sensibilisant à chaque fois l'intérêt, les limites voire les dangers d'une utilisation abusive ou inadaptée de l'IA. Des exemples concrets seront utilisés.
- Dans le cadre de l'évaluation, l'IA ne pourra pas être utilisée pour rédiger tout ou partie du Business Plan. L'IA doit être essentiellement utilisée comme une aide ponctuelle. La notation tiendra compte d'une éventuelle utilisation abusive ou inadaptée.

7. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Semaine 1 à 14 : contrôle-s continu-s optionnel-s selon décision de la coordination du module (les pondérations sont communiquées par les enseignant-e-s avant les évaluations).

Le résultat du module correspond à la moyenne pondérée des notes des unités de cours en fonction du nombre d'heure(s) d'enseignement hebdomadaire(s) prévue(s) dans le plan d'études.

Cette pondération s'applique également aux étudiant-es répétant ce module durant la présente année académique.

8. Modalités de remédiation

☒ Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.

☐ Pas de remédiation

☐ Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

9. Bibliographie

- L'art de se lancer, les éd. Diateno
- Business Model Generation, Osterwalder & Pigneur
- Lean Startup, Eric Ries, coll. Village Mondial, Pearson
- L'étude des marchés qui n'existent pas encore... P. Millier, éd. D'Organisation.